



HAL
open science

Master Histoire de l'art

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Histoire de l'art. 2013, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. hceres-02029466

HAL Id: hceres-02029466

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029466>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Histoire de l'art

de l'Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

Académie : Paris

Etablissement déposant : Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Histoire de l'art

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA140006065

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
 - Paris, Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75002.
 - Paris, Musée du Quai Branly.
 - Versailles, ENSAV.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :
Université de Columbia (USA).

Présentation de la mention

L'attrait pour les formations en histoire de l'art s'est récemment renforcé grâce à l'introduction officielle de cette matière dans les programmes de l'enseignement secondaire. L'Université de Paris 1 figure, depuis sa création, parmi les établissements de recherche et d'enseignement les plus renommés et les plus importants dans cette discipline au périmètre académique bien établi. Son master a d'abord une vocation généraliste. Il se propose d'offrir aux étudiants une culture ouverte à divers champs et espaces de la création artistique, ainsi que les moyens d'établir historiquement le statut des œuvres depuis le processus de création jusqu'à leur état actuel, et en même temps les méthodes pour présenter et transmettre ces connaissances à un public de plus en plus large. En plus, des débouchés traditionnels dans les métiers de la recherche, de la mise en valeur du patrimoine artistique ou de l'édition, les diplômés devraient pouvoir faire valoir cette spécificité dans l'enseignement secondaire.

La formation propose en première année (M1), un socle commun généraliste d'initiation à la recherche dans une dominante chrono-culturelle, avec la possibilité de suivre des parcours ou des options spécifiques. La deuxième année du master (M2) propose une orientation à finalité recherche ou à finalité professionnelle qui offrent chacune trois spécialités thématiques :

- *Histoire de l'art* (recherche) ;
- *Histoire de l'architecture* (recherche) ;
- *Histoire et politique des musées et du patrimoine* (recherche) ;
- *Marché de l'art* (professionnel) ;
- *Jardins historiques, patrimoine, paysage* (professionnel) ;
- *Conservation préventive du patrimoine* (professionnel).

Synthèse de l'évaluation

- **Appréciation globale :**

Le dossier présenté n'apporte pas de modification notable par rapport à l'offre actuelle de formation qui couvre largement les champs de la recherche et ceux des compétences professionnelles attendues pour accéder aux métiers visés par la formation. L'offre pédagogique, pour un parcours donné, propose souvent plusieurs approches complémentaires. On peut regretter cependant qu'elle n'intègre pas davantage de modules d'histoire (méthodologie et fondamentaux) ou même d'archéologie qui existent au sein de Paris 1. De même, l'offre en langues vivantes ou anciennes pourrait facilement être renforcée par des mutualisations avec certaines spécialités de cette mention ou d'autres mentions.

L'attractivité excellente de la formation initiale (250 étudiants en M1, avec des perspectives en hausse) est assurée par la diversité des options chronologiques ou thématiques offertes (27 séminaires en moyenne par semestre) avec des points forts (histoire de l'art actuel, histoire de l'architecture moderne, des jardins). Les titulaires d'une Licence de Paris 1, nombreux, restent majoritaires parmi les entrants.

Les spécialités proposées en M2 bénéficient d'une attractivité forte, mais inégale en terme d'effectifs (entre 80 et 13) et d'origine des étudiants. La part des étudiants extérieurs est supérieure à 50 % dans les masters professionnels qui, comme ailleurs, bénéficient d'une plus grande visibilité et attractivité nationales. La part des admis au titre de la formation continue y est également non négligeable.

La structure de la formation est globalement cohérente. L'accent mis sur l'initiation à la recherche en M1, quelle que soit l'orientation choisie ensuite, est justifiée par la nécessité de développer les qualités rédactionnelles et les aptitudes au travail de recherche documentaire exigées dans toutes les professions visées par la mention. A ce niveau, l'offre variée permet déjà une spécialisation ; il existe une option *Droit* qui fait suite à une bi-licence et prépare au M2 professionnel *Marché de l'art*, et un parcours *Histoire de l'architecture*. Un nouveau parcours « *Histoire de l'art Philosophie de l'art* dans le M1 et M2 est proposé à la validation. Il traduit les besoins exprimés par les domaines professionnels du monde des musées et, surtout, de la critique d'art.

En M2, les spécialités présentent les forts particularismes pédagogiques attendus pour les parcours professionnels. Les périmètres des parcours recherche sont, en revanche, plus difficiles à cerner : les deux spécialités *Histoire de l'architecture* et *Histoire et politique des Musées et du Patrimoine* sont certes originales, voire uniques, mais leur spécificité par rapport à la spécialité *Histoire de l'art* n'est pas flagrante dans la grille des enseignements qui les composent, qui sont à peu de chose près identiques à ceux de la spécialité « *Histoire de l'art* ». Les attentes en ce sens du monde de la recherche ou des professionnels mériteraient d'être davantage argumentées. Par exemple, seuls 10 % des diplômés de la spécialité recherche *Histoire de l'architecture* poursuivent en doctorat, proportion très en deçà des objectifs visés. A ce niveau, il existe aussi des disparités difficilement explicables entre ces spécialités recherche dans le volume horaire annuel des enseignements (de 94 heures à 264 heures).

L'adossement à la recherche (dynamisme des équipes d'accueil et UMR de Paris 1) et la richesse de l'environnement socioprofessionnel (nombreux professionnels associés, proximité du marché de l'emploi) sont des atouts majeurs, notamment pour la pratique des stages.

Au sein de l'établissement, l'offre de cette mention semble se distinguer clairement de celle que d'autres UFR (Histoire, Arts plastiques) sont en mesure de proposer. Il n'y a pas véritablement de concurrence avec les autres masters parisiens (Paris 4, Paris 10, EPHE, Ecole du Louvre) qui proposent des options ou des orientations méthodologiques différentes. Un brassage d'étudiants entre ces différents établissements s'opère d'ailleurs grâce à leur proximité géographique (cours à l'INHA).

L'ouverture internationale est assurée par des accords d'échanges passés avec des universités (Paderborn, Florence, Rome, Naples,...). Une quinzaine d'étudiants étrangers sont accueillis chaque année ; une vingtaine partent à l'étranger, soit une proportion notable, mais inférieure à ce qui serait souhaitable dans cette discipline ouverte sur

le monde. Un double master mis en place entre le M2 *Histoire et Politique des musées et du patrimoine* et l'Université de Columbia est proposé dans la nouvelle maquette.

Le taux d'insertion professionnelle reste globalement bon. Il est proche de 100 % pour les spécialités professionnelles et se situe autour de 80 % pour les spécialités recherche. Le taux de réponse mériterait cependant d'être accru pour rendre ces chiffres plus significatifs.

Le taux de poursuite en doctorat de 30 % environ, très variable selon les spécialités, paraît dans la norme compte tenu du nombre limité de contrats doctoraux offerts. La mention a la chance de bénéficier de l'existence d'une Ecole doctorale spécifique, ce qui assure un nombre stable de contrats à ses diplômés.

Pilotage de la mention :

Les responsabilités de la mention et des spécialités sont assurées par des enseignants-chercheurs expérimentés, internationalement reconnus et fortement impliqués dans la recherche et/ou le monde professionnel. Ils s'appuient sur une équipe pédagogique nombreuse et diversifiée, épaulée par de nombreux professionnels. Dans les deux spécialités recherche ciblées (*Architecture et Patrimoine-Musées*) l'intervention de spécialistes extérieurs dans les séminaires pourrait être renforcée.

Sauf pour une spécialité professionnelle, il n'est pas clairement fait état de procédures d'évaluation des enseignements impliquant les étudiants.

Les recommandations de la précédente évaluation ont été en partie suivies (renforcement des langues, visibilité des échanges internationaux,...).

L'autoévaluation réduite à deux mots (« Dossier excellent ! ») n'est pas à la hauteur des enjeux de cette formation qui vise l'excellence. La présentation matérielle du dossier est insatisfaisante. La présentation en rubrique des différentes spécialités n'est pas normalisée, ni celle des annexes (tableaux des UE en particulier) dont on peut regretter qu'elles ne soient pas insérées le moment venu dans le dossier. L'organisation du M1 est présentée de manière trop succincte. Les fiches RNCP semblent correctement remplies, mais on note que les codes NSF et fiches ROME ignorent la spécificité de la discipline Histoire de l'art et ne sont guère adaptés à la description des professions accessibles aux diplômés, notamment celles de l'enseignement pour lesquelles les perspectives sont importantes.

● Points forts :

- Richesse et diversité de l'offre de formation délivrée par une équipe pédagogique d'envergure exceptionnelle en France.
- Qualité de l'environnement culturel, scientifique et professionnel.
- Originalité de certaines formations transversales (droit et histoire de l'art) et des parcours professionnels.
- Ouverture internationale.
- Prise en compte des besoins des domaines professionnels, y compris dans les spécialités recherche.

● Points faibles :

- Manque de lisibilité du contenu du socle commun M1 et de ses spécificités par rapport aux offres de formation existantes à Paris ; difficile appréciation de la part des enseignements communs aux différentes spécialités de deuxième année ; trop faible ouverture vers l'histoire et l'archéologie.
- Problème de chevauchement des champs méthodologiques entre les spécialités recherche *Histoire de l'architecture* et *Histoire du Patrimoine* qui doivent affirmer davantage leur légitimité par rapport à la spécialité *Histoire de l'art*.
- Très grande disparité dans le volume annuel d'UE dans les spécialités recherche en M2.
- Absence d'informations précises et de réflexions sur les débouchés offerts aux diplômés, notamment à ceux des parcours recherche.

Recommandations pour l'établissement

Il importe de rendre plus lisible l'architecture des parcours recherche et de faire apparaître plus clairement leurs spécificités pédagogiques et leurs objectifs respectifs. Les spécialités recherche *Histoire de l'architecture* et *Histoire du Patrimoine* doivent affirmer davantage leur légitimité par rapport à la spécialité *Histoire de l'art* notamment par un élargissement méthodologique, thématique et pratique des enseignements proposés. Compte tenu de son taux anormalement bas de poursuite en doctorat, une réflexion sur la refonte du parcours M1-M2 *Histoire de*

l'architecture serait à mener. L'existence d'une telle spécialité en M2 recherche n'est peut-être pas la meilleure réponse aux objectifs poursuivis.

Il serait intéressant de promouvoir ces diplômés en France et à l'étranger pour consolider leurs effectifs, de développer les partenariats internationaux, ne serait-ce que par une politique d'invitation plus soutenue au niveau européen, et de faciliter les séjours à l'étranger des étudiants français.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la mention (A+, A, B, C) : B

Evaluation par spécialité

Histoire de l'art

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris, INHA, Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75002.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Université de Columbia (USA).

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité accueille, à la suite du socle commun à la mention en M1, la majorité des étudiants de M2 recherche. Elle couvre en effet des champs chronologiques et thématiques les plus vastes par rapport aux spécialités *Histoire de l'architecture* et *Histoire des Musées et du Patrimoine*.

- Appréciation :

Cette spécialité vise à préparer, dans un esprit de pluridisciplinarité dont témoigne le large éventail des séminaires chrono-culturels proposés, les étudiants à la recherche, dans la perspective du doctorat. Un encouragement aux stages est donné par la possibilité, nouvelle, de substituer ceux-ci à certains cours. D'autres nouveautés ont été mises en place depuis la précédente maquette : la création d'un parcours *Histoire de l'art* et *philosophie de l'art* (proposée) et la possibilité pour les étudiants de M2 de participer au programme en partenariat avec l'Université de Columbia et d'obtenir, au terme d'un semestre passé à l'étranger, un double diplôme (entrée en vigueur en 2012).

Les effectifs sont très importants (80 en M2) et traduisent un bon taux de poursuite M1-M2. Ils sont en progression. Les diplômés s'insèrent plutôt bien pour un master recherche non fléché. Les filières professionnelles qui offrent le plus de débouchés sont bien identifiées. La baisse récente du taux de poursuite en doctorat (30 % actuellement) témoigne vraisemblablement d'une sélection plus rigoureuse des candidats. L'équipe pédagogique est, pour les seuls titulaires, exceptionnelle par sa taille et la complémentarité des compétences et des approches de l'histoire de l'art qu'elle porte.

- Points forts :

- Qualité de l'environnement scientifique.
- Envergure et rayonnement de l'équipe pédagogique.
- Exigence de qualité affirmée.
- Volonté d'adéquation aux besoins du monde professionnel (parcours, option) grâce aux ressources des UFR de Droit (M1) et de Philosophie (M1-M2).

- Points faibles :

- Un certain déséquilibre entre les champs disciplinaires proposés ; les périodes anciennes sont peu représentées.
- Compétences transversales aux sciences historiques insuffisamment encouragées (approches de l'archéologie, langues anciennes,...).
- Manque de lisibilité du contenu de certaines UE : *Théorie de la réception et histoire de l'architecture*, *Architecture domestique et patrimoine*.

Recommandations pour l'établissement

La diversité des options proposée dans les aires chrono-culturelles serait à maintenir, en prenant cependant davantage en compte les enseignements liés aux périodes anciennes aujourd'hui insuffisamment traitées.

Il serait nécessaire d'offrir aux étudiants la possibilité de bénéficier des enseignements en langues anciennes et en archéologie dispensés au sein de l'établissement.

Enfin, il conviendrait de définir précisément le contenu des UE « Théorie de la réception et histoire de l'architecture », et « Architecture domestique et patrimoine ».

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Histoire de l'architecture

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris, INHA, Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75002.

Établissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité accueille, au niveau M2, les enseignements liés aux recherches sur l'histoire de l'architecture moderne et contemporaine, pour les développer vers un doctorat sur une période plus resserrée, XIXe-XXe. Elle s'adresse plus particulièrement aux étudiants ayant déjà suivi un parcours spécifique dans le M1 commun.

- Appréciation :

La moitié des 96 heures annuelles est consacrée au séminaire du directeur de recherche, l'autre moitié est consacrée à un séminaire choisi par l'étudiant dans une autre aire chrono-culturelle. Ce second séminaire peut être remplacé par un stage. Un tiers des étudiants choisissent cette formule, facilitée par les nombreux partenariats établis avec des institutions liées à la création ou au patrimoine architectural. Des échanges d'étudiants et de professeurs sont régulièrement effectués avec la Chine et l'Italie. Le partenariat avec l'université de Columbia, au sujet duquel des éléments d'appréciation doivent être désormais disponibles, nourrit de fortes attentes justifiées par l'excellence des formations en Histoire de l'architecture dispensées par cet établissement. L'enseignement des langues n'a pas été introduit, malgré les préconisations de l'AERES.

Cette spécialité jouit d'une bonne attractivité extérieure grâce probablement à sa forte identification à quelques enseignants, tout en conservant des effectifs réduits. Elle accueille une forte proportion d'étudiants engagés dans une autre formation ou dans la préparation des concours, ce qui explique la proportion non-négligeable de mémoires non rendus et le très faible taux de poursuite en doctorat (10 %), ce qui semble aller à l'encontre des objectifs visés.

- Points forts :

- Attractivité extérieure.
- Qualité des partenariats et de l'environnement scientifique.

- Points faibles :

- Une dénomination qui laisse imaginer des compétences dans des domaines chrono-culturels plus étendus que ceux représentés, ainsi que des compétences techniques non prévues.
- Des effectifs réduits et une spécialisation trop poussée (le séminaire du directeur de recherche peut constituer le seul enseignement suivi) qui amplifient l'effet d'un faible taux de poursuite en doctorat.

Recommandations pour l'établissement

S'agissant d'une spécialité à part entière, on attendrait que le contenu des enseignements spécifiques soit plus détaillé et fasse apparaître la singularité de cette voie par rapport à celle de l'Histoire de l'art.

Certaines compétences existant au sein de l'équipe pédagogique et susceptibles d'enrichir les questionnements sur l'architecture moderne mériteraient de figurer dans la liste des enseignements obligatoires : histoire des arts figurés, des jardins,... D'autres plus pratiques pourraient offrir des atouts supplémentaires aux diplômés comme l'initiation au dessin et au relevé d'architecture.

Enfin, il conviendrait d'engager une réflexion s'agissant du taux très faible d'étudiants poursuivant en doctorat, ce qui est contradictoire avec la finalité recherche de ce master.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : C
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Histoire et politique des Musées et du Patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris, INHA, Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75002.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité de M2 recherche vise l'acquisition de connaissances générales approfondies dans le domaine de l'histoire des institutions culturelles et du patrimoine. Elle prépare à la recherche en thèse tout en offrant des bases pour la préparation à certains concours (Institut National du Patrimoine, métiers de l'enseignement) et pour l'insertion dans les métiers de responsable d'études et de recherche, de chargé de développement culturel, de chargé de communication.

- Appréciation :

Cette spécialité répond à une demande récente dans ce domaine de l'histoire culturelle et participe d'une approche anthropologique des mondes contemporains qui s'inscrit dans les perspectives du Labex Création, Arts et Patrimoines (le dossier reste toutefois évasif sur les partenaires de ce Labex). Pour un diplôme qui ambitionne d'offrir aux étudiants une perspective mondiale, il est naturel de voir plusieurs étudiants bénéficier du double diplôme avec l'Université de Columbia, mais il est dommage que l'on ne trouve toujours pas de langue étrangère proposée, malgré les recommandations de l'AERES.

L'organisation pédagogique de la formation manque de lisibilité quant à ses volumes horaires, au contenu de certaines UE, au nombre d'enseignants impliqués, à la place des nouveaux séminaires sur l'Orient et l'Afrique évoqués dans le dossier ou encore au statut des stages.

Son attractivité extérieure est très forte, et se traduit par l'accueil d'étudiants Erasmus, mais les effectifs fluctuent, même s'ils ont été récemment stabilisés autour d'une quinzaine et que le taux de poursuite en doctorat se rapproche des standards de l'établissement (environ 30 %).

La légitimité de cette spécialité « recherche » à être pilotée par des enseignants en histoire de l'art doit être davantage affirmée face aux autres parcours proposés à Paris 1 autour de l'histoire du patrimoine.

- Points forts :

- Adossement à un Labex.
- Attractivité extérieure.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité de l'organisation pédagogique.
- Effectifs réduits et, malgré une amélioration récente, taux encore faible de poursuite en doctorat.
- Médiocre adéquation des enseignements, très axés sur l'histoire culturelle, avec les débouchés annoncés qui sont plutôt ceux attendus à l'issue d'un master professionnel.
- Manque de lisibilité sur le positionnement de cette spécialité au sein de l'offre de formation de l'établissement.

Une réflexion sur le positionnement de cette spécialité par rapport aux spécialités *Valorisation et histoire du patrimoine culturel* (mention *Histoire*) et *Patrimoine culturel et transmission* (mention *Sciences de la préservation et de la transmission du patrimoine culturel*), qui ont également pour objet l'histoire du patrimoine culturel, mériterait d'être engagée. Dans ce cadre, il conviendrait d'examiner l'opportunité de son maintien en parcours « recherche » et d'affiner la lisibilité de l'architecture de la formation.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B

Conservation préventive du patrimoine

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Paris, INHA, Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75005.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité professionnalisante de M2 délivre à des étudiants sélectionnés sur dossier (entre 13 et 20), un ensemble de compétences leur permettant de mener des évaluations de l'état de conservation d'une collection patrimoniale, de proposer des solutions aux problèmes identifiés et d'assurer la régie des œuvres.

- Appréciation :

La pédagogie met l'accent sur une formation théorique cohérente qui tient compte des exigences les plus récentes des milieux professionnels concernés. Les enseignements techniques offrent les outils indispensables aux missions correspondantes : formation aux techniques d'enregistrement, aux logiciels de gestion des collections.

Les cours sont complétés par des exercices sur le terrain et par un stage de neuf semaines (durée inchangée par rapport à la précédente maquette, malgré les suggestions de rallongement). La possibilité de transformer le rapport de stage en articles dans des revues (Centre de Recherche Bretonne et Celtique ou Technè) ou des communications à des colloques est appréciable. Le lien avec la recherche est entretenu par les contacts avec les enseignants chercheurs de la formation qui participent à diverses équipes de recherche.

Cette spécialité est fortement engagée dans la formation continue. Elle s'adresse prioritairement (80 %) à des professionnels en situation de reprise d'études ayant un statut de travailleurs indépendants ou de salariés bénéficiant d'un congé formation. La validation des acquis de l'expérience concerne en moyenne une personne par an. Ces qualités lui assurent une bonne attractivité et donnent une nette plus-value aux diplômés.

Les quatre enseignants-chercheurs de l'UFR sont épaulés par plus d'une trentaine de professionnels qui assurent les deux tiers des enseignements. L'encadrement horaire annuel se situe à des niveaux élevés.

- Points forts :

- Originalité et attractivité de la formation en France.
- Engagement dans la formation continue à un haut niveau.
- Importance des enseignements assurés par des professionnels et néanmoins équilibre des enseignements pratiques et théoriques.
- Encouragement à la diffusion des compétences acquises par des publications et colloques.
- Réactivité dans l'adaptation des enseignements aux évolutions des besoins de la profession exprimées, notamment, par les diplômés eux-mêmes.

- Point faible :

- Insuffisance des échanges internationaux.

Recommandations pour l'établissement

Cette formation très spécifique et performante pourrait faire l'objet d'une promotion en province et à l'étranger, en parallèle au développement des échanges internationaux.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Jardins historiques, patrimoine, paysage

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris, INHA, Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75002.

ENSAV, Versailles.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) :

ENSAV, Versailles.

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Ce master 2 à finalité professionnelle répond au besoin d'inscrire le patrimoine paysager dans les problématiques actuelles des territoires (espaces publics, infrastructures, identités locales). Il est co-habilité avec l'ENSA Versailles depuis 2001. Ses diplômés sont issus aux deux tiers de l'ENSAV et pour un tiers de Paris 1.

- Appréciation :

Cette spécialité qui jouit d'une réputation bien établie après 20 années d'expérience vise l'acquisition de compétences techniques spécifiques et, dans une logique de pluridisciplinarité et de confrontation aux problématiques internationales, assure aux diplômés les moyens de lier leurs connaissances historiques, théoriques et pratiques à un travail de terrain. Le travail en équipe et les contacts avec les professionnels sont encouragés, de même que les stages longs.

La part des enseignements professionnalisants est importante (plusieurs dizaines de professionnels y sont associés). Les liens ont été récemment renforcés avec l'équipe de recherche *Histoire culturelle et sociale de l'art* de Paris 1 et avec ses enseignants qui interviennent davantage dans la formation.

Grâce à la co-habilitation, cette formation très attractive peut accueillir un nombre relativement élevé d'étudiants (environ 25) dont 80 % sont issus de formations extérieures. Le taux d'insertion des diplômés est variable selon l'établissement d'appartenance, mais globalement excellent et cohérent au regard de la finalité professionnelle de cette spécialité, aucun étudiant ne poursuit en doctorat.

Ce diplôme présente un fort potentiel en termes de formation continue. L'emploi du temps a été aménagé en fonction d'un public constitué d'une proportion significative de professionnels qui contribuent au dynamisme des promotions, certains se présentant par ailleurs au titre de la VAE.

Des partenariats (accueils d'étudiants sur recommandation) sont établis avec les Universités de Florence, Grenade, Madrid, Rome, Turin, York, ainsi que la « Fondazione Benetton Studi Ricerche » (située à Trévise). Ils assurent une bonne mobilité aux étudiants.

- Points forts :

- Originalité et notoriété de la spécialité.
- Fort taux d'insertion professionnelle.

- Point faible :

- Des taux d'insertion différents selon l'établissement fréquenté et fragilité du statut d'auto-entrepreneur que beaucoup de diplômés de Paris 1 semblent embrasser.

L'Université Paris 1, de son côté ou avec l'ENSAV, gagnerait à assurer une meilleure visibilité nationale et internationale à cette formation en vue d'une diversification des recrutements. Elle gagnerait également à travailler à une meilleure reconnaissance du diplôme auprès, notamment, des cabinets d'étude actuellement très sollicités dans ce domaine pour la réforme en cours des secteurs sauvegardés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A+
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : A

Marché de l'art

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Paris, INHA, Galerie Colbert, 2 rue Vivienne, 75002.

Paris, Sorbonne (à vérifier : non précisé).

Etablissement(s) en co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité de master 2 à finalité professionnelle prépare aux métiers du marché de l'art. Elle s'inscrit dans le prolongement des diplômes à double composante droit et histoire de l'art délivrés par l'Université de Paris 1 : bi-licence *droit/histoire de l'art et archéologie*, première année de master (M1) recherche *Histoire de l'art* option *Droit* et première année de master *Droit des affaires* option *Histoire de l'art*. Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire en histoire de l'art, droit et économie. L'accent est mis sur l'art actuel qui constitue de nos jours la part la plus importante du marché.

Les enseignements de *Droit, Economie et Histoire de l'art* ne sont dispensés que sur le semestre 3. Le semestre 4 est consacré à un stage d'une durée minimum de trois mois.

- Appréciation :

Cette formation a su s'imposer dans un environnement assez concurrentiel privé et public. Les exigences de la formation sont d'autant plus en adéquation avec les contenus pédagogiques que ceux-ci, déjà plus volumineux que dans les formations concurrentes, ont été renforcés sur plusieurs points ; marketing, communication, langue. En revanche, les enseignements en droit sont insuffisants, alors que cette spécialité est également rattachée à la mention *Droit des affaires*. Si la sélection à l'entrée a été renforcée (un sixième des dossiers sont retenus), la formation se heurte toujours à la difficulté que représente la mise à niveau en droit des étudiants sans formation juridique. Les missions et stages sont encouragés. Le second semestre est entièrement consacré aux stages (d'une durée de trois mois minimum). Les stages longs (six mois) sont privilégiés, mais difficiles à accomplir en raison des exigences pédagogiques alors que, selon les données du dossier, ils facilitent le recrutement des étudiants diplômés à leur sortie.

Le lien avec la recherche est assuré par l'environnement de travail (INHA) et par l'appartenance des cinq enseignants en *Histoire de l'art*, qui pilotent la spécialité à l'équipe d'accueil « Histoire culturelle et sociale de l'art ». Quelques diplômés entreprennent un nouveau cursus d'études (dans le domaine de la recherche en Histoire de l'art ou en passant les concours pour devenir avocat). Au moins un étudiant par promotion est en situation de reprise d'études ; les responsables souhaitent encourager la VAE.

L'attractivité est forte malgré des pré-requis importants, ce qui peut expliquer malgré tout la baisse significative des candidatures (80 en 2008-2009 et plus que 63 en 2010-2011). Près d'un quart des étudiants est issu de la bi-licence *Droit - Histoire de l'Art* et près de 50 % d'une autre université. Les responsables souhaitent encourager les recrutements d'étudiants étrangers qui représentent déjà entre 10 et 30 % de l'effectif. L'insertion professionnelle est très satisfaisante, compte tenu d'un marché de l'emploi relativement fermé dans ce secteur, et se fait dans des emplois qualifiés : commissaires-priseurs pour un quart des diplômés, avocats, agents de sociétés de vente aux enchères,...

S'agissant du contenu de la formation, on peut déplorer le fait que le dossier ne contienne que des propositions d'évolution sur la base de la précédente évaluation, signifiant ainsi que peu de changements n'ont été réalisés au cours des quatre dernières années. On relèvera par ailleurs l'absence de données se rapportant aux relations internationales, ainsi que l'absence d'éléments concernant le pilotage de la spécialité.

- Points forts :
 - Pertinence de la pluridisciplinarité de la formation dans un environnement concurrentiel.
 - Accès à des emplois très qualifiés.
 - L'effort de la spécialité pour se différencier des formations existantes dans un domaine similaire.
- Points faibles :
 - Faiblesse des enseignements assurés par des professionnels extérieurs (24 heures/293).
 - Manque d'homogénéité des compétences en droit et en anglais (pas de dispositif de mise à niveau).
 - Manque de coïncidence entre les exigences du calendrier universitaire avec celles du milieu professionnel (stages).
 - Relations internationales insuffisamment développées.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'élargir le cercle des professionnels associés à la formation, notamment par des intervenants étrangers, ce qui donnerait une connotation plus internationale à cette formation dont les diplômés sont appelés à une forte mobilité.

Il serait pertinent de prévoir des enseignements juridiques de mise à niveau pour les étudiants non-juristes, notamment pour la délivrance du master *droit des affaires* spécialité *marché de l'art*.

Enfin la mise en place d'outils de pilotage de cette spécialité est vivement conseillée.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : A
- Pilotage de la spécialité (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

LE PRESIDENT

SERVICE DES FORMATIONS
ET DE LA PEDAGOGIE

12, PLACE DU PANTHEON
75231 PARIS CEDEX 05

TEL : 01 44 07 80 46

FAX : 01 44 07 80 52

spes@univ-paris1.fr

racspes@univ-paris1.fr

Paris, le 28 juin 2013

Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur de la Section des Formations
et des Diplômes AERES
20, rue Vivienne
75002 - PARIS

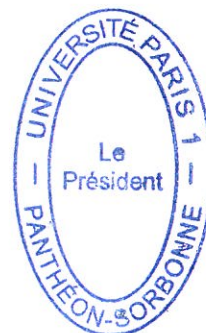
Objet : Evaluation des masters.

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de trouver ci-joint les observations de l'Université Paris 1 à la suite du rapport d'évaluation concernant l'offre en masters pour 2014-2018.

En vous remerciant au nom de l'établissement que je représente pour le travail que vos experts ont effectué, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'expression de ma considération distinguée.


Philippe BOUTRY



Demande n° S3MA140006065

Domaine : Sciences humaines et sociales

Mention : Histoire de l'art

- Projet pédagogique: B
- Positionnement de la mention dans l'environnement scientifique et socio-économique: A
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies: A
- Pilotage de la mention: B

Toutes spécialités

- Réponse sur le Pilotage

Au vu de la richesse de l'offre, les directions de M1 et M2 ne peuvent plus être confiés à un seul EC pour simplement présider une commission pédagogique et administrative, il faut structurer le pilotage comme il l'est en L (directeur de licence et responsables par année) et en doctorat (directeur ED). Le tableau administratif des décharges montre bien l'absence de cette fonction, car les responsables de M2 pro sont reconnus et non les responsables de M recherche. Nous proposerons donc au directeur de l'UFR la création d'un statut de directeur des études de master histoire de l'art recherche ayant une décharge pour assumer de réelles tâches de pilotage. Les missions de ce Directeur des Masters seraient les suivantes :

Niveau M1 :

- orientation des étudiants à l'arrivée en M afin d'orienter les demandes selon les spécialités, les étudiants ne connaissent pas tous les EC et sont aujourd'hui livrés à eux-mêmes pour se diriger vers l'EC de la spécialité choisie. L'avis du directeur doit être suivi par l'EC désigné pour diriger le mémoire de M1.
- responsable des équivalences d'entrée en M1.
- délégué aux stages de master (validation et signature des autorisations de stage)
- harmonisation entre les ères chrono-culturelles et équilibrage des directions de travaux.
- organisation des examens : harmonisation des soutenances de mémoire, présidence d'une commission des exercices de recherche, visant à la pédagogie des soutenances, à la préparation de l'oral avant soutenance. L'exercice serait facultatif mais offert à tous les étudiants dans la période de deux semaines avant la session d'examen.

Niveau M2 :

- orientation des sortant M1 ou des redoublants M1.
- examen des demandes d'inscription en M2 par équivalence
- examen des demandes de passage en M2 recherche avec accord d'un directeur de recherche
- examen des demandes d'inscription en M2 pro en accord avec les responsables de formation pro.
- gestions des stages en M2
- Réponse sur le Projet pédagogique

Le reproche touche surtout l'inscription des spécialités Architecture (cf. ci-dessous) et Patrimoine dans la mention où ils semblent trop peu se distinguer de l'Histoire de l'art. Pour l'architecture, l'initiative doit revenir au nouveau professeur élu en mai 2013, toutefois l'orientation au niveau scientifique (EA) est un indicateur : l'histoire de l'architecture s'inscrit dans le cadre général de l'histoire culturelle et sociale. Il est dès lors nécessaire de s'interroger sur la fusion de ce master du sein du Master Histoire de l'art, tout en préservant l'offre de spécialité dans les séminaires, mais en s'adaptant à la politique générale de resserrement des masters au niveau national. La même interrogation vaut pour Musée et Patrimoine (ci-dessous). Dans les deux masters de spécialités, comme l'AERES le décrit, l'offre se conjugue suffisamment à celle du master Histoire de l'art pour que se pose la question de ses particularités en terme de formation et de débouchés. Une réflexion sera donc menée pour intégrer les enseignements patrimoine au sein du Master Histoire de l'Art. Une dernière voie peut être explorée, celle d'une fusion des deux masters Architecture et Musées et Patrimoine pour un pôle architecture-patrimoine à définir sur la scène nationale. Enfin, dans l'éventualité d'une refonte des spécialités à l'intérieur d'un unique Master histoire de l'art, une perspective commune autour des arts décoratifs et du décor, permettrait de réunir nombre d'enseignements.

- Réponse sur le manque de lisibilité du contenu du socle commun M1 et de ses spécificités par rapport aux offres de formation existantes à Paris

La description du socle commun de M1 doit en effet être plus détaillée, sur le plan fonctionnel des contenus et sur l'esprit de ces mêmes contenus. La notion d'initiation à la recherche recouvre en effet deux dimensions.

Fonctionnalités :

Les UE proposées en M1 Histoire de l'art contiennent toutes par nature une forte dimension méthodologique en rapport avec les attentes au moment de l'orientation en fin d'année. Il est particulièrement fait place aux compétences transversales : qualité rédactionnelle, capacités de synthèses, traitement des informations bibliographiques et iconographiques, catalogage des œuvres, problématisation mais aussi conduite en stage dans les secteurs artistiques culturels et patrimoniaux. Ces exercices et cette formation visent, quelque soit l'orientation choisie, à mettre l'étudiant en capacité d'intégrer des formations professionnalisantes grâce à la réalisation d'un mémoire attestant des qualités précitées.

Méthodologie :

La formation intellectuelle en M1 opérée par des EC appartenant pour la majeure partie à l'Equipe d'accueil HiCSA (Histoire sociale et culturelle de l'art) possède une identité intellectuelle forte. Sur le plan méthodologique plus que sur les objets d'étude eux-mêmes, cette identité peut être décrite par une exigence d'approche des phénomènes artistiques et patrimoniaux reposant sur les méthodes dialectiques au croisement des sciences historiques et des sciences de l'interprétation. Un intérêt est marqué pour l'épistémologie et l'historiographie critique, permettant de poser en principe le dépassement de la description des œuvres et des faits, en ne se satisfaisant pas des approches soit strictement iconographiques soit globalement "études visuelles" pour viser une production de savoir offensif sur la question de la création et de l'art. On peut, dans cette formation au "savoir réfléchir", mentionner le caractère hautement pertinent de la distinction entre œuvre d'art et image qui structure les plus grands débats culturels et intellectuels de notre époque. Le profond souci méthodologique et l'identité intellectuelle des équipes du M1 est une orientation vers la recherche, mais tout autant une voie d'accès à la maturité intellectuelle indispensable dans la perspective professionnalisante et qui opère la distinction des étudiants lors de leurs stages puis de leur entrée dans la vie active.

Spécialité : Histoire de l'art (B, A, A)

- Réponse à la remarque sur le déséquilibre entre les champs disciplinaires.

D'un point de vue structurel, l'UFR propose la répartition archéologie et histoire de l'art, et de fait les périodes préhistoriques, protohistoriques, antiques et en partie médiévales sont avant tout représentées en archéologie. Néanmoins il est possible d'inciter les étudiants des périodes modernes et contemporaines à maintenir leur ouverture vers les périodes anciennes en offrant la possibilité de choisir le second séminaire en dehors de la période de spécialité. Toutefois, la présentation d'un véritable pôle médiéval englobant médiévistes, byzantinistes et spécialiste des arts de l'Islam, donnerait probablement plus de visibilité à l'offre sur cette grande période. Concernant les périodes de l'Antiquité, il pourra être demandé aux EC de mutualiser leurs enseignements les moins techniques sur le plan archéologique avec les étudiants d'histoire de l'art pour une offre plus adaptée à leur formation.

- Réponse à la remarque sur les compétences transversales :

Ouvrir le choix des langues aux langues anciennes en accord avec la politique générale du SGEL est une option tout à fait envisageable.

Spécialité : Histoire de l'Architecture (C, B, B)

L'évaluation du Master *Histoire de l'architecture*, tout en soulignant les qualités de cette spécialité (notamment en termes d'attractivité et de qualité des partenariats et de l'environnement scientifique), met en lumière des défaillances au niveau de son inscription disciplinaire et de son projet pédagogique. Elle pose en particulier la question de sa spécificité par rapport aux spécialités *Histoire de l'art* et *Histoire et politique des musées et du patrimoine*. Cela confirme la réflexion prospective en cours pour faire évoluer le Master *Histoire de l'architecture*, mais cela appelle d'abord quelques éclaircissements quant au contexte dans lequel a été élaborée la programmation soumise à l'AERES.

Celle-ci a, en effet, été conçue « a minima », pendant une période de vacance du poste de professeur d'histoire de l'architecture contemporaine, qui limitait fortement notre capacité de projection dans l'avenir. L'arrivée prochaine d'un professeur – le poste sera pourvu lors de la campagne de recrutement de mai 2013 – permettra de donner une nouvelle impulsion à cette formation et à l'engagement des enseignants-chercheurs qui y sont impliqués. Ces difficultés circonstancielles ne doivent pas occulter l'atout que constitue la singularité de ce Master, le seul, sur la scène universitaire française, à proposer un tel degré de spécialisation en histoire de l'architecture, ce qui – comme le souligne l'évaluation – accentue son attractivité sur le plan national et international. Il n'en demeure pas moins que l'offre pédagogique actuelle doit être renforcée compte tenu notamment du fait que le séminaire du directeur de recherche est le seul enseignement dispensé au second semestre, alors qu'au premier les étudiants suivent deux séminaires, celui du directeur de recherche, et un second assuré par un membre de l'école doctorale rattaché à l'ENSA Paris-Malaquais, dans le cadre d'un partenariat entre les deux institutions.

Dans le cadre d'une réflexion menée en collaboration avec les autres membres de l'UFR 03, de l'équipe d'accueil HiCSA (EA 4100) et de l'Ecole doctorale Histoire de l'art (ED 441), impliqués dans les autres spécialités du Master *Histoire de l'art*, plusieurs pistes de réflexion sont ouvertes qui aboutiront à une décision opérationnelle dès la rentrée 2014. La première, une « réintégration » des enseignements en histoire de l'architecture au sein du Master *Histoire de l'art*, conduirait à la disparition de la mention spécifique *Histoire de l'architecture*. La deuxième, une mutualisation avec le Master *Histoire et politique des musées et du Patrimoine*, renforcerait la dimension patrimoniale. La

troisième, un rapprochement avec le champ des arts décoratifs ou les approches portant sur le concept d'œuvre d'art total, pourrait faire émerger un axe de recherche incluant l'histoire de l'architecture. Une ouverture aux collègues spécialistes d'autres périodes que les périodes moderne et contemporaine permettrait de renforcer l'ancrage disciplinaire du Master et d'étendre sa transversalité chronologique de l'Antiquité à la production contemporaine. Enfin, la possibilité de mutualisation à l'échelle du PRES doit être mieux investiguée.

L'imminence de l'arrivée du professeur en histoire de l'architecture plaide donc pour le maintien, à court terme, de la spécialité, qui permettra d'évaluer la pertinence des différentes pistes possibles et d'arrêter une stratégie de refondation d'une spécialité longtemps associée au rayonnement de l'université Paris 1.

Spécialité : Histoire et politique des Musées et du Patrimoine (B, A, B)

Une réflexion est menée pour intégrer les enseignements du master Histoire et Politique des Musées et du Patrimoine au sein du Master Histoire de l'Art ou bien effectuer une synthèse avec l'Histoire de l'architecture (cf. ci-dessus).

Spécialité : Conservation préventive du patrimoine (A, A, A)

- Réponse à l'insuffisance des échanges internationaux.

Nous déplorons nous mêmes cette situation et nous regrettons de ne pas être en mesure de mieux faire. Cette faiblesse des échanges internationaux a pour origine les difficultés liées d'une part aux coûts croissants des moyens de transport, d'autre part aux entraves administratives qui retardent la rémunération de ces enseignants (9 à 10 mois de délais pour leur paiement sans compter la lourdeur des procédures). Il n'en fut pas toujours ainsi. Nous comptons, du temps du DESS, des enseignants venant d'Italie (ICCRUM, Istituto centrale del restauro), du Canada (Institut canadien de conservation, Centre de conservation du Québec) ou d'Angleterre (Institut de Londres). L'opportunité de créer des échanges internationaux était aussi possible lors des journées-débats organisées chaque année et auxquelles participaient toujours des représentants étrangers. Cette possibilité a cessé, victime des difficultés d'organisation associées au manque croissant de disponibilité des personnes en charge de ces journées. En revanche, nous sommes toujours partenaires de l'École du patrimoine africain par une convention, participant ainsi à la formation des professionnels d'Afrique sub-saharienne, et nous avons également une convention avec l'Université de Belgrade dans le cadre de laquelle nous intervenons pour la formation des personnels des musées de la Serbie.

- Réponse sur la promotion en province et à l'étranger, en parallèle au développement des échanges internationaux.

La participation des étudiants étrangers est constante, surtout venant des pays émergents, particulièrement des pays d'Amérique centrale et latine, suivis du Maghreb. Pour les pays européens, l'Italie et l'Espagne sont bien représentés, la Chine également, dont nous intégrons depuis trois ans un candidat chaque année. Concernant la promotion vers les étudiants de province, rappelons les chiffres : même si les étudiants viennent majoritairement d'Ile-de-France (75%), 20% viennent des régions. L'accueil pourrait être développé si à Paris les coûts de l'hébergement (et de la vie de façon générale) étaient moins élevés ou les aides à la formation permanente plus conséquentes. Ce n'est malheureusement pas de notre responsabilité et nous savons que sans cet obstacle nous pourrions aisément parvenir à une proportion de 50 % d'étudiants régionaux ! Faute de logement, deux ou trois étudiants renoncent tous les ans à venir suivre les enseignements bien que sélectionnés par le jury.

Nous avons cependant des relations constantes avec les régions, ne serait-ce qu'à travers les diplômés en poste dans les institutions et qui interviennent par exemple pour proposer des lieux pour nos travaux pratiques ou pour les stages. Nous disposons ainsi d'un véritable réseau régional.

Spécialité : Jardins historiques, patrimoine, paysage (A+, A, A)

Les responsables de la formation « Jardins historiques, patrimoine, paysage » pour Paris 1 (et notamment le co-directeur, Etienne Jollet) ont pris bonne note de l'avis très positif de la commission de l'AERES, mais aussi des points faibles que celle-ci repère, ainsi que les recommandations qu'elle formule.

- Réponse sur le taux d'insertion variable selon l'établissement d'origine :

Il correspond au fait que la spécialité première « colore » le profil des étudiants : l'historien de l'art et le jardinier praticien ne candidatent pas pour les mêmes postes, même après l'obtention d'un diplôme identique.

- Réponse sur le statut d'auto-entrepreneur :

Sa fortune est celle des dispositifs mis en place au niveau national et Paris 1 ne dispose pas de moyens d'intervention ou de solution alternative.

- Réponse sur l'augmentation de la visibilité du diplôme :

Celle-ci est liée à la politique globale de l'université en la matière : la refonte globale du site de Paris 1 doit améliorer la situation : le co-directeur y veillera (notamment avec une présentation en anglais). Mais la notoriété passe également par la place que donne au diplôme le service Communication : il faudra collaborer avec celui-ci pour faire en sorte que le diplôme soit mieux connu, notamment dans les universités partenaires. Quant aux contacts à établir avec les cabinets d'étude, il s'agit principalement de renforcer des liens de longue date établis, en prenant en considération l'évolution récente des cadres législatifs (cela passe notamment par la pérennisation des liens grâce à l'établissement de conventions de stage).

Spécialité : Marché de l'Art (A, A, B)

- Réponse sur les enseignements assurés par des professionnels extérieurs :

Diverses avancées ont déjà réalisées à la rentrée 2012 : un partenariat avec Christie's Paris et un atelier de rencontres professionnelles. Pour la première fois en 2012, des collaborateurs de Christie's Paris ont été accueillis pour 5 séances de 4 heures. Selon tous les avis, cette initiative a été un succès, enrichissante à la fois au niveau du contenu et pour son aspect professionnalisant. Elle devrait être reconduite l'année prochaine (une proposition en ce sens a été envoyée à Christie's en février). De plus, un atelier de rencontres avec des professionnels du marché de l'art a été organisé, au rythme d'une fois par semaine environ. Ces professionnels (issus des domaines de l'expertise, du mécénat, des galeries, Fiac, etc.) sont venus présenter leur activité et répondre aux questions des étudiants pendant 2 heures. Enfin, les enseignants ont été incités à inviter autant que possible des professionnels à intervenir au sein de leur cours. D'autres propositions sont en projet pour la rentrée 2013. Il s'agira tout d'abord de pérenniser les initiatives mises en place en 2012, en formalisant les ateliers de rencontres (avec notamment une mise en pratique des acquis, des exercices supervisés par les professionnels). Il s'agira aussi, en addition à la maquette pédagogique, de multiplier les rencontres

informelles avec les anciens du Master (grâce à l'annuaire des Anciens constitué à l'automne 2012) pour des échanges entre promotions.

- Réponse sur l'homogénéisation des compétences (droit, anglais notamment)

Diverses avancées ont déjà été réalisées en 2012. En particulier, un questionnaire a été adressé aux étudiants pour faire le bilan du contenu des enseignements. Il a permis de mettre en avant des réussites significatives (comme le cours d'importation-exportation) et des problèmes (comme l'enseignement juridique). Un accroissement des enseignements en anglais a également été clairement demandé par les étudiants. Des propositions ont aussi été faites pour les années à venir. Une réunion avec les enseignants des différentes UFR impliqués dans le Master est ainsi prévue pour revoir en commun le contenu des enseignements. Il sera proposé, en particulier, de proposer des parcours différenciés selon le profil des étudiants (renforcement en droit / mise à niveau en économie, et inversement) et d'introduire davantage d'enseignements en langue anglaise (et plus seulement des cours de langue).

- Réponse sur le fait d'assurer un passage plus fluide entre monde universitaire et monde professionnel

L'équipe a pris conscience dès la rentrée 2012 de la nécessité d'assurer un passage plus facile entre le monde universitaire et le monde professionnel. En ce qui concerne les stages, les étudiants sont désormais incités à poursuivre des stages de 6 mois (favorables à l'embauche) et ont davantage de flexibilité sur le calendrier. De plus, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour favoriser la construction d'un réseau professionnel : constitution d'un annuaire des Anciens du Master, organisation pour la première fois en janvier 2013 d'une cérémonie de remise des diplômes de la promotion 2012, organisée par la promotion 2013. Cette petite cérémonie a été l'occasion de rendre hommage à un « parrain » du monde de l'art (François de Ricqlès), de mobiliser les étudiants sur un projet, et de réunir les anciens étudiants, l'équipe pédagogique et les intervenants professionnels dans un cadre informel. Pour les années à venir, l'équipe doit réfléchir à adapter encore davantage le calendrier de la formation aux exigences de l'insertion professionnelle : la question d'un parcours en apprentissage a ainsi été suggérée par des professionnels et doit être étudiée. Les modalités d'une aide à la recherche de stage et d'emplois sont également à l'étude.

- Réponse sur les relations internationales

Un travail important a été engagé dès 2012 pour accroître la visibilité du Master, en France comme à l'étranger. Le nouveau site internet a été lancé en octobre (<http://www.univ-paris1.fr/diplomes/master-2-pro-marche-de-lart/>) et une nouvelle adresse mail permet désormais le contact avec les anciens étudiants et les professionnels (M2marchedelart@univ-paris1.fr). Une plaquette de présentation du Master a été réalisée et est en attente d'impression. Tous ces supports seront bilingues français-anglais sous peu. Par ailleurs, le partenariat avec la maison de ventes aux enchères internationale Christie's a permis de mettre l'accent sur la dimension mondiale du marché de l'art actuel. Pour les années à venir, l'équipe a conscience de la nécessité de s'ouvrir encore davantage à l'international. Les projets en ce sens sont de recruter davantage d'étudiants étrangers et, partant, de diffuser au maximum la plaquette de présentation du Master à travers le réseau international des enseignants de l'équipe. A plus long terme, il s'agit d'envisager la possibilité de conclure des partenariats avec certaines écoles (par exemple avec l'ESCP, membre du PRES héSam) et universités étrangères, pour recruter certains de leurs étudiants, profiter de certains de leurs enseignements et organiser des échanges.